

## NOTES ET INFORMATIONS

---

**La bilharziose vésicale dans le Soudan français.** — Dans le numéro précédent de ces *Annales*, le Dr Maës de Niafunke a donné d'intéressantes statistiques concernant la bilharziose vésicale dans la région de l'Issa-Ber. Nous avons déjà eu l'occasion d'observer l'existence de cette maladie dans un cercle plus septentrional, celui de Goundam à Diré. Il s'agissait d'un indigène, originaire du cercle de Bandiegara et qui n'avait quitté sa région natale que pour venir à Diré. Il n'avait jamais été malade, quand un jour il présenta une hématurie abondante. L'examen microscopique nous révéla la présence de nombreux œufs de *Schistosoma hæmatobium*. Il est possible que l'affection soit assez répandue dans la région ; un examen systématique des urines après centrifugation permettrait de préciser ce point.

G. PRUDOT D'AVIGNY.

**A propos du nom du parasite supposé de la rage.** — MM. Levaditi, Nicolau et Schœn ont rencontré, dans la substance cérébrale et le rein de lapins atteints d'encéphalite épizootique, des formations qu'ils considèrent comme représentant des stades évolutifs de l'agent pathogène de cette affection. Ce parasite, pour eux, serait une Microsporidie pour laquelle ils ont créé le genre *Encephalitozoon* et l'espèce *E. cuniculi*. Ils émettent l'hypothèse que le parasite de la rage serait une Microsporidie très voisine de celle de l'encéphalite épizootique. Acceptant cette idée, Manouélian et Viala créèrent pour l'agent pathogène de la rage l'espèce *Encephalitozoon rabiei*. Plus tard, Levaditi, Nicolau et Schœn, n'acceptant pas ce nom, proposèrent celui de *Glugea lyssæ*. Nous ne discuterons pas ici les arguments que donnent ces auteurs pour faire rentrer ces formations dans l'ordre des Microsporidies, ni surtout dans le genre *Glugea*, mais nous ferons remarquer que le nom spécifique *rabiei* a la priorité et que, conformément aux lois de la nomenclature zoologique, le nom spécifique de *lyssæ*, qui lui est postérieur de plus d'un mois, tombe en synonymie et doit être rayé de la nomenclature.

G. LAVIER.